



Bulletin d'information du 14 janvier 2021

Aux présidents / présidentes des sociétés de la SFTS,
A tous les tireurs et tireuses de la SFTS,

Suite aux dernières décisions du Conseil Fédéral, il est malheureusement bien clair que toute activité dans une installation de sport n'est plus autorisée. La saison de tir à la carabine 10m est donc momentanément interrompue. Les seules exceptions concernent les M16.

La FST fera connaître prochainement le nouveau calendrier des compétitions nationales C 10m.

En espérant que cette interruption ne soit pas trop longue et qu'elle ne décourage pas les tireurs de reprendre la compétition quand ce sera à nouveau possible.

Avec mes salutations les plus cordiales

Société Fribourgeoise des Tireurs Sportifs

Le président